



Avis de Course

EuroCup Tempest 2022

Vendredi 15 avril au Dimanche 17 Avril 2022

INSCRIPTIONS

- Jeudi 14 avril – 17h à 18h
- Vendredi 15 avril – 9H à 11h

PROGRAMME DES COURSES

Vendredi 15 Avril

- 13h00 : 1^{ère} course de la journée

Samedi 16 Avril

- 10h00 : 1^{ère} course de la journée

Dimanche 17 Avril

- 10h00 : 1^{ère} course de la journée

PROGRAMME SOCIAL

- Vendredi 15 Avril à 19h30 apéritif surprise.
- Deux snacks après les régates de vendredi et de samedi sont inclus dans l'inscription des concurrents.

RÈGLES

- Cette régate sera régie par les règles de course à la voile ISAF 2021/2024, les prescriptions de la FFVoile, les règles de classe, le présent avis de course, les instructions de course et annexes aux Instructions de Course (IC). Les parcours et les annexes qui seront diffusées selon la Prescription Fédérale.

CLASSES ADMISES ET INSCRIPTIONS

La régate est ouverte à tous les bateaux :

International Tempest Class

- Inscription sur le site du club nautique : <http://www.cnsr.fr>
- La régate est ouverte à tous les coureurs ayant une licence Club FFVoile mention « compétition », sans oublier de signer l'autorisation parentale pour les mineurs.
- Les compétiteurs étrangers sans licence FFVoile devront être membre d'une association nationale membre de l'ISAF, et présenter une assurance avec un minimum de couverture de 1 500 000 Euros,
- Chaque équipage devra présenter le certificat de jauge de son bateau à l'inscription.
- Les numéros de voiles doivent être conformes aux règles de classe.

DROITS D'INSCRIPTIONS

- Les droits requis sont de **110 euros** par équipage. (-25 ans = 90 euros). Les inscriptions et les règlements doivent être faits sur le site internet du C.N.S.R avant le 1^{er} AVRIL 2022. (Majoration de 20 euros pour les inscriptions après cette date.)

CLASSEMENTS

- Le nombre de courses pour valider l'épreuve est de 2. Si 6 courses sont validées, le plus mauvais score sera retiré pour le classement général.

REMISE DES PRIX

- Le Dimanche 17 Avril à 17h30 au club house

DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ

- Les concurrents participent à la régate entièrement à leurs propres risques. L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régate, aussi bien avant, pendant, qu'après la manifestation.
- Le grutage et une place de port du jeudi 14 au dimanche 17 sont compris dans l'inscription.

PARKING

- Le stationnement des remorques et matériels sera assuré sur des emplacements mis à disposition des concurrents. Le CNSR n'assurera en aucun cas la surveillance et ce stationnement est sous l'entière responsabilité des propriétaires.



CLUB NAUTIQUE DE SAINT RAPHAEL
26 place du club Nautique - 83 700 SAINT RAPHAEL
04 94 95 11 66 – <http://www.cnsr.fr> - regates@cnsr.fr

